

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

SNI : des parcelles viabilisées pour 100 bénéficiaires à Bikelé-Nzong

Abel EYEGHE EKORE
Libreville/Gabon

LA cérémonie de signature de convention de cession des premières parcelles viabilisées dans le cadre de la phase du Programme accéléré d'accès à la propriété 1 (PAAP 1) s'est déroulée mercredi dernier à Bikelé-Nzong. En présence du ministre de l'Habitat, Olivier Abel Nang Ekomiye, et de son collègue délégué, Jean-Pierre Boussougou. Lancée au mois de juillet 2022, la 1re phase du PAAP inspirée du Plan d'accélération de la transformation (PAT), qui consiste pour le ministère de l'Habitat à mettre à disposition des Gabonais, 100 parcelles viabilisées dans la zone de Bikelé-Nzong, dans le 3e arrondissement de la commune de Ntoun, vient d'être concrétisée. Ce programme, mis en œuvre par la société nationale immobilière (SNI), est livré dix mois plus tard. Les bénéficiaires et la SNI ont, en présence des deux membres du

gouvernement, procédé à la signature de leurs conventions de cession. Ce qui les rend officiellement propriétaires de leurs parcelles.

Au terme de ces signatures, le ministre de l'Habitat a aussitôt procédé au lancement de la phase II du PAAP. Celle-ci consiste à viabiliser 200 parcelles supérieures ou égales à 400 mètres carrés et à la construction de 100 logements livrés clé en main, aux futurs acquéreurs.

" Un programme qui devrait permettre à 304 familles d'accéder à la propriété. Conformément au vœu du président de la République, Ali Bongo Ondimba, d'apporter des solutions pérennes à la problématique de l'accès à l'habitat à ses compatriotes", a indiqué Olivier Abel Nang Ekomiye.

Le prochain rendez-vous a été pris dans 10 mois pour la seconde phase de réception.



Photo: AEE

Les deux membres du gouvernement posant avec les bénéficiaires, au terme de la signature de la convention de cession.

 **SOFAVIN**
GABON





COCA-COLA : Les diplomates américains au Gabon découvrent les installations de la nouvelle usine de SOFAVIN

SOFAVIN Gabon, filiale du Groupe FOBERD et embouteilleur exclusif des produits de The Coca-Cola Company (Coca-Cola, Coca-Cola zéro, Fanta, Sprite et Schweppes) au Gabon, a accueilli le 23 mai 2023 une délégation de l'Ambassade des États-Unis dirigée par Son Excellence Mme Thorburn Ellen B, Chargée d'Affaires ayant rang d'Ambassadeur, au sein de leur siège situé dans la zone industrielle et portuaire d'OWENDO.

Cette visite s'est déroulée en présence de Monsieur Rodrigue BILA, Vice-Président de Coca-Cola pour l'Afrique de l'Ouest, du centre et des îles. Ce fut l'occasion pour cette délégation de découvrir les installations de la nouvelle usine de Sofavin Gabon, construite sur un terrain de 25 836 m² et dédiée à la production des boissons de la marque Coca-Cola. Elle a notamment visité les chaînes de production de bouteilles PET, des verres consignés, ainsi que les laboratoires physico-chimiques et microbiologiques.

M. Désiré Ouedraogo, Directeur Délégué de SOFAVIN, a guidé la délégation lors de leur visite de l'usine et leur a fait découvrir l'entièreté du processus de mise en bouteille ainsi que

les diverses activités liées à la production des produits de The Coca-Cola Company.

Au cours des échanges, M. SIGHA, CEO du groupe FOBERD a tenu à partager les plans d'investissements actuels et ceux à venir, ainsi que tous les projets RSE de SOFAVIN Coca-Cola.

Au terme de cette visite, Monsieur Rodrigue Bila a indiqué : « Nous sommes ravis d'avoir eu l'opportunité de partager nos processus de production avec la délégation de l'ambassade des États-Unis au Gabon. Cette visite témoigne de notre engagement dans l'excellence de notre chaîne de fabrication, tout en soulignant l'importance des partenariats solides pour assurer un avenir prospère à la marque Coca-Cola au Gabon. »

Cette visite de l'ambassade des États-Unis au Gabon souligne le soutien accordé à l'entrepreneuriat local et reflète leur souhait de voir les produits Coca-Cola se pérenniser sur le marché gabonais.